



Fond dur universel PRIMO

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = 10 ± m² par couche

NETTOYAGE DES
OUTILS

NETTOYANT MATERIEL
D'APPLICATION

RECOUVRABLE

45 à 60 min



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

0% NMP
NEP

caractéristiques - destinations

- **Fond dur universel** compatible avec tous les vitrificateurs PLASTOR.
- Un haut pouvoir pénétrant pour former une **base d'accrochage idéale** pour la finition.
- Une aptitude à neutraliser les anti-oxydants pour assurer le **parfait séchage de tous les vitrificateurs**.
- **Séchage rapide**
- Confère une légère couleur miel au parquet.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide incolore légèrement blanchâtre
Séchage par	Evaporation des solvants
Liant	Résines synthétiques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	0.82
Viscosité	40+/-5 sec - Coupe AFNOR N° 4
Point éclair	13° C
Contenu en COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/h) : 750 g/L (2010). Ce produit contient Max 732 g/L COV

séchage

Hors poussière	15-30 minutes
Recouvrable / égrenable	45-60 minutes

Temps de séchage à 20° C et 60% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop faible ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influencer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et l'application du système sous-couche/vitrification des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100) et terminer par un ponçage au grain fin (100 ou 150).
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant.
- **Sur parquets pré-vernis usine** : en cas de survitrification ou de rénovation légère, ne pas appliquer de sous-couche avant le vitrificateur.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Colour Floors Teinte).

Conseil : une zone test est recommandée sur Colour Floors Teinte Blanc pour vérifier que la teinte ne jaunit pas (remontée de tanins sur bois).

Il est recommandé de ne pas teinter la sous-couche. Une sous-couche teintée peut faire apparaître des traces de reprises dues au temps de séchage très rapide.

Appliquer la sous-couche

Outillage :

Utiliser un rouleau poils 10mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase solvant.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sac plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans le Nettoyant Matériel d'Application PLASTOR.

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le fond dur universel PRIM'SO que :

- Par une température au sol comprise entre 8° C et 25° C.
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus.
- En l'absence de courant d'air.

1 Le fond dur universel **PRIM'SO PLASTOR** est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Bien agiter avant et pendant l'application. Une couche suffit.

2 Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau non pelucheux. Étaler la sous-couche en couches croisées, régulières et garnies en finissant dans le sens des fibres du bois ou de la lumière selon le type de pose et en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois et faire attention de toujours réaliser les raccords mouillé sur mouillé. Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. La fonction technique ne sera pas remplie si la couche est trop fine et une couche trop épaisse engendrera un séchage lent, un mauvais tendu...

3 L'égrenage n'est pas indispensable : appliquer directement le vitrificateur PLASTOR de votre choix après 45 à 60 minutes quand la couche est bien sèche. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours égrener avec une grille grain 150 adaptée sur monobrosse, Attention : **Ne pas trop insister pour l'égrenage** afin de ne pas enlever trop de produit et ainsi perdre leur bénéfice technique. Poncer **uniformément** pour ne pas retrouver le bois brut par endroits et éviter d'avoir un rendu non uniforme à l'application de la finition.

4 Appliquer ensuite la première couche de vitrificateur sur la surface parfaitement dépoluée (voir mode d'emploi des vitrificateurs). **Ne pas attendre plus de 24 heures entre le fond dur et la première couche de vitrificateur.**

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec le Nettoyant Matériel d'Application PLASTOR.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances du produit.

précautions particulières

- **Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation de sous-couche lors de l'application.

Une infiltration de produit à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés... à la surface

L'accumulation de produit :

- Entraîne un séchage très lent dans ces zones, ce qui aura une incidence sur le tendu du film en dernière couche puisqu'on applique un vernis sur une surface non sèche.
 - Génère une odeur de solvant persistante
- **Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application de la sous-couche et le remettre progressivement en route 7 jours après la fin de la vitrification.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre, de 5 litres et de 10 litres.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. La sous-couche peut épaissir dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

Produit inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelle.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives

Consulter nos fiches de données de sécurité

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Respecte l'environnement

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

certifications de qualité

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version.